

DEC150684DR05

Décision portant délégation de signature à M. Costel-Sorin Cojocaru, Mme Laurence Corbel et M. Daniel Lincot pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR3393 intitulée Fédération de Recherche sur l'Énergie Photovoltaïque

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité FR3393 intitulée Fédération de Recherche sur l'Énergie Photovoltaïque, dont le directeur est M. Pere Roca I Cabarrocas ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Laurence Corbel, IE, à M. Costel-Sorin Cojocaru, CR1 et M. Daniel Lincot, DR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

La décision n° DEC132852DR05 en date du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Chatou, le 16 février 2015

Le directeur d'unité
M. Pere Roca I Cabarrocas

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014